

**Réunion du 22 juin 2020**

**Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY**

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.  
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.  
Mme Alfonsa ALFANO, M. Mathieu CAHN, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Suzanne KEMPF, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Martine JUNG ayant donné pouvoir à M. Eric ELKOUBY, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Suzanne KEMPF, M. Marc SENE ayant donné pouvoir à Mme Nadine HOLDERITH
- Excusé(s) : Mme BEY Françoise, Mme BUFFET Françoise, Mme PFERSDORFF Françoise
- Absent(s) : M. CARBIENER Thierry, Mme GREIGERT Catherine, M. HEINTZ Paul, Mme KOCHERT Stéphanie, M. MATT Nicolas, M. SCHULTZ Denis
- Ne prennent pas part au vote :
- Rapporteur : M. Marcel BAUER

**CD/2020/009  
M3\_2020\_06\_10\_009**

**705 - Gestion des routes départementales  
Organisation de la viabilité hivernale dans le cadre de la  
Collectivité européenne d'Alsace : adoption des principes  
d'organisation harmonisés pour l'exploitation hivernale et  
définition des niveaux de service applicables sur l'ensemble  
du territoire alsacien à partir de la saison hivernale  
2020/2021.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve pour les routes départementales relevant de sa compétence, les niveaux de service pour la viabilité hivernale tels que décrits dans le présent rapport et représentés sur la carte jointe en annexe. Ces niveaux de service s'appliqueront sur les routes départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dès le mois de novembre 2020;
- approuve les mesures d'accompagnement afférentes telles que détaillées dans le rapport et concernant la conduite sans accompagnateur, la période commune d'activation du service de viabilité hivernale, la possibilité d'interdiction du trafic poids lourds dans les cols vosgiens en cas de fortes chutes de neige, et l'homogénéisation des équipements de sécurité et d'aide à la conduite dans les engins. Ces mesures s'appliqueront sur les routes départementales du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dès le mois de novembre 2020;
- précise que l'ensemble de ce dispositif correspond à une harmonisation des pratiques partagée entre les deux Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et la DIR-est et qu'il constituera le cadre d'intervention de la future Collectivité européenne d'Alsace (CeA) dès le 1er janvier 2021 pour l'ensemble de son réseau routier, conformément, en particulier, à l'article 10 de la loi n° 2019-816 du 2 août 2019 relative aux compétences de la CeA;
- indique que ces mesures ont vocation à être reprises par la future CeA dans le cadre de sa politique de viabilité hivernale pour son réseau routier via son Dossier d'Organisation de la Viabilité Hivernale (DOVH).

**Nombre de votes exprimés : 36**

|                         |   |    |
|-------------------------|---|----|
| <b>Vote(s) pour :</b>   | Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Frédéric BIERRY, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL | 36 |
| <b>Vote(s) contre :</b> | /   | 0  |
| <b>Abstention(s) :</b>  | /   | 0  |

Pour extrait conforme  
Pour le Président  
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20200622-  
lmc1138578-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 29/06/20